

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 15 octobre 2012.

2012 R. 28 G - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil de l'Education nationale dans le Département de Paris (CDEN).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 2 octobre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil de l'Education nationale dans le Département de Paris (CDEN) :

M. Christophe GIRARD, maire du 4^e arrondissement titulaire en remplacement de Mme Dominique BERTINOTTI, désignée les 15 et 16 novembre 2010, démissionnaire ;

M. François DAGNAUD suppléant, en remplacement de M. Daniel MARCOVITCH, désigné les 15 et 16 novembre 2010, démissionnaire.